Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20230918-DELIB812023-DE

SmVSA
SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTIZES

Extrait
du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 18 Septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de Septembre à 14 heures 30 s'est réuni le Comité Syndical, à Rives d'Autise, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 10/15	CHOLLET Joël	BENET
	GRELIER Alain	FAYMOREAU
	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLE
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 08/14	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNÉ LES MARAIS
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE
	GANDRIEAU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 11/22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	MAROT Roger	LONGEVES
	RIDEAU Daniel	MONTREUIL
	BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE
	SAVINEAU Michel	PISSOTTE
	BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES (S)
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 06/10	GOURMAUD Yvon	ANTIGNY
	BRIFFAUD Louis-Marie	BREUIL-BARRET
	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET
	CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES
AGGLO 2B 1/1	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20230918-DELIB812023-DE

Total délégués présents : 36/64			
Pouvoirs :	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GUINOT Bertrand	MOREILLES	à M. CHARPENTIER Arnaud
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	à M. GATINEAU Dominique
Total représentés : 03/64			
Excusés	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
	DUPAS Laurent	LES VELLUIRE SUR VENDEE	
	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE	
	LAMY Judicaël	LA TAILLEE	
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
Total présents et représentés : 39/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : AVARIE BAC DEVASEUR « 5 ABBES » - DELIB N°81 – CS DU 18-09-2023

Lors des derniers contrôles du bac dévaseur « 5 ABBES » il est apparu que l'axe de rotation du bras rotodévaseur présentait une usure forte avec risques de rupture.

A un mois du démarrage de la campagne de baccage, le SmVSA doit intervenir en urgence pour éviter tout risque d'avaries graves.

Le coût des réparations est estimé à 17 000 € TTC mais ce prix pourra être réajusté après le démontage et la vérification de l'état des pièces. Il sera opportun de prévoir une sécurité à 25 000€ TTC afin de ne pas être bloqué jusqu'au prochain comité syndical de décembre et devoir annuler la campagne de baccage 2023-2024.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président à :

- Consulter les entreprises spécialisées dans le respect du Code des Marchés Publics ;
- Signer les devis ou pièces de marché nécessaires à la bonne réalisation des travaux pour un montant de 25 000 € TTC ;

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER

Signé électroniquement par : Arnaud Charpentier
Date de signature : 04/10/2023
Qualité : Président du Synd Mixte Vendée Sèvre Autizes